



**Sixième réunion au niveau ministériel des Garants
de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération
pour la République démocratique du Congo et la région**

Addis-Abeba, 6 février 2019

1. Le 6 février 2019, les représentants des Garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région ont tenu leur sixième réunion consultative à Addis-Abeba (Éthiopie) au cours de laquelle ils ont i) fait le point sur l'évolution de la situation dans la région des Grands Lacs et ii) évalué les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions adoptées au neuvième Sommet du Mécanisme régional de suivi, tenu le 8 octobre 2018 à Kampala.

2. La réunion a été présidée par M. Sam Kahamba Kutesa, Ministre des affaires étrangères de la République de l'Ouganda. M. Saïd Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, M. Zachary Muburi-Muita, Secrétaire exécutif de la CIRGL, et Mme Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutive de la SADC ont également pris part à la réunion. La Commission de l'Union africaine y était également représentée.

Neutralisation des forces négatives

3. Les représentants des Garants ont constaté avec préoccupation que les groupes armés continuaient de mener des activités dans la région, en particulier les Forces démocratiques alliées (ADF), ainsi que d'autres groupes d'origine étrangère dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Après avoir passé en revue les décisions adoptées à la neuvième Réunion de haut niveau du Mécanisme, ils ont:

- Salué les efforts que S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de l'Ouganda et Président du Mécanisme régional de suivi, a déployés à la suite de ladite Réunion, y compris les consultations menées avec les Présidents de l'Union africaine, de la CIRGL et de la SADC, avec l'appui des institutions garantes, concernant les mesures communes de lutte contre les forces négatives ;
- Salué les efforts actuellement menés pour renforcer les mécanismes de la CIRGL, notamment le Mécanisme conjoint de suivi sur les ADF basé à Kasese (Ouganda) et le Mécanisme conjoint de vérification élargi basé à Goma (RDC) et prié à nouveau tous les pays participants de verser au plus vite leurs contributions afin d'assurer la mise en service effective et totale de ces mécanismes ;

- Salué les progrès accomplis dans le rapatriement des combattants des FDLR et de leurs familles et des ex-combattants du M23 ; remercié le Mécanisme de rapatriement de son action et félicité la RDC, le Rwanda et l'Ouganda de leur participation, et encouragé la poursuite de la coopération aux fins du rapatriement des derniers ex-combattants du M23 présents en Ouganda et au Rwanda ; engagé le Mécanisme de rapatriement à participer encore davantage au suivi du processus de réintégration.

Renforcement des liens d'amitié et de coopération

4. Réaffirmant qu'il importe de régler les différends par le dialogue et le renforcement de la coopération entre les principaux pays concernés de la région, les représentants des Garants se sont félicités des activités de coopération bilatérale entre la RDC et le Rwanda et entre la RDC et l'Ouganda destinées à régler à l'amiable les problèmes de sécurité transfrontaliers. Ils ont accueilli avec satisfaction la proposition du Bureau de l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs et de la CIRGL tendant à renforcer la confiance en ce qui concerne la sécurité, notamment en convoquant une réunion des services de sécurité des principaux pays concernés pour faciliter l'échange d'informations.

Processus politiques

5. Les représentants des Garants ont pris note avec satisfaction du déroulement pacifique des élections présidentielle, législatives et provinciales en RDC et félicité S. E. M. Félix Tshisekedi de son accession aux fonctions de Président de la République. Ils ont souligné qu'il importe que les nouveaux dirigeants de la RDC et tous les acteurs politiques continuent d'œuvrer en faveur du consensus et de l'unité nationale pour jeter les bases d'une paix et d'un développement durables dans tout le pays. Ils ont réaffirmé qu'ils restent disposés à appuyer le Gouvernement et le peuple de la RDC dans les efforts qu'ils mènent pour assurer la stabilité à long terme. Ils ont prié le Président du Mécanisme régional de suivi de faire en sorte que la nouvelle Administration appuie la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

6. En ce qui concerne le processus politique au Burundi, les représentants des Garants ont pris note des conclusions du Sommet de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) qui s'est tenu à Arusha (Tanzanie) le 1^{er} février 2019. Estimant qu'il faut d'urgence instaurer un processus politique pacifique et inclusif en prévision des élections de 2020 dans le plein respect de l'Accord d'Arusha (2000), ils ont préconisé que des consultations régionales soient organisées rapidement dans le cadre des efforts de facilitation.

7. S'agissant de la situation en République centrafricaine, les représentants des Garants se sont félicités de l'accord signé entre le Gouvernement de la République centrafricaine et 14 groupes armés le 6 février 2019 à Bangui à la suite des pourparlers tenus, à Khartoum (Soudan) du 24 janvier au 5 février 2019, sous les auspices de l'Union africaine dans le cadre de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, avec le concours de l'ONU. Ils ont engagé les parties signataires à honorer les engagements pris au titre de l'accord et les partenaires internationaux et la région à appuyer pleinement sa mise en œuvre. Ils ont noté avec préoccupation la précarité de

la situation humanitaire dans le pays et préconisé qu'un plus grand appui financier soit apporté en faveur de l'action humanitaire.

8. Les représentants des Garants ont accueilli avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud, sous les auspices de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), et ont souligné qu'il importe que toutes les parties honorent pleinement les engagements qu'elles ont pris au titre dudit Accord. Ils ont en outre exhorté tous ceux n'ayant pas encore signé l'Accord à le faire avec l'appui continu des partenaires.

Remerciements

9. Les représentants des Garants ont noté l'annonce faite par le Secrétaire général de l'ONU concernant la nomination d'un nouvel Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia. Ils ont exprimé leur profond respect et leur vive reconnaissance à M. Saïd Djinnit, Envoyé sortant, pour la contribution qu'il a apportée au service de la région des Grands Lacs pendant son mandat et au service de la paix et de la stabilité sur tout le continent.

10. Les représentants des Garants ont remercié le Président de son leadership, notamment d'avoir convoqué cette sixième réunion des Garants.